

JEUDI 25
JANVIER
2024

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



SUR LES
RETOURS
1^{ÈRE} EDITION
MOMENTS
CLÉS



ATELIERS
FORUM
CONFÉRENCE
THÉÂTRE

LA PASSERELLE

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
9H - 17H

INFOS ET RENSEIGNEMENTS

HANDICAPACM@GMAIL.COM

Organisé par



En partenariat avec



LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

9H • 9H30

Accueil des participants

9H30 • 10H

Introduction de la journée et présentation
du « Grand témoin » Jean François CHOSSY

10H • 10H15

Capsule vidéo réalisée avec Anne Lyse CHABERT
« Des représentations du handicap au rôle
de l'environnement dans l'inclusion sociale »

Anne Lyse CHABERT est chercheuse en philosophie
au laboratoire IHRIM à Lyon et poursuit ses travaux
de recherche principalement sur la thématique
de la vulnérabilité et du handicap. Elle a publié
deux ouvrages « Transformer le handicap »
(Ed Eres 2017) et « Vivre son destin, Vivre sa pensée »
(Ed Albin Michel 2021)

10H15 • 10H45

Intervention de Julia BOIVIN

« La pair-aidance, une dynamique inclusive »

Julia BOIVIN est consultante et formatrice. Elle
est cheffe du projet « Académie des Experts
d'Usages » à la Fédération Paralysie Cérébrale.
Elle intervient régulièrement pour encourager
le pouvoir d'agir et la participation des
personnes dites en situation de handicap et a
co-dirigé l'ouvrage « 100 idées pour promouvoir
l'autodétermination et la pair-aidance » (Ed Tom
Pousse 2021).

10H45 • 11H15

Pause « café papotte » et échanges
sur l'espace Forum

Un espace « Forum » vous permettra de rencontrer
différentes associations ou services du territoire
ligérien pour s'informer sur des ressources
locales et encourager les synergies de projet.
Cet espace sera ouvert dès le matin et pendant la
pause déjeuner.

11H15 • 11H45

Intervention de Jennifer FOURNIER

« De l'approche individuelle à la prise en
compte des situations de handicap : quelles
implications pour une société plus inclusive ? »

Jennifer FOURNIER est Docteure en sciences
de l'éducation, Responsable formations
supérieures et recherche à Ocellia, Chercheuse
au TransLab' Azimut et auteure de l'ouvrage
« Expérience du handicap et de la sexualité -
Entendre, comprendre pour penser et agir » (Ed
Eres, 2020).

11H45 • 12H15

Table ronde participative et coup de projecteur
sur les acteurs de terrain du Département
Animée par Nicolas URBANIAK de Radio Ondaine

12H15 • 12H30

Présentation des ateliers de l'après-midi

12H30 • 13H45

Repas sur place

13H45 • 14H30

Premier atelier

14H30 • 15H15

Deuxième atelier

Les ateliers auront différentes thématiques et
chaque participant pourra s'inscrire sur place à
2 ateliers lors de la journée. Ils seront coanimés par
des binômes de professionnels qui partageront
leurs expériences de terrain, leurs pratiques
quotidiennes et leurs projets inspirants !

AGIR ENSEMBLE
POUR DES ACCUEILS
PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS
DE RÉUSSITE

15H15 • 15H30

Pause

15H30 • 16H00

Représentation théâtrale

« Billy 2 pieds sur terre » par
la compagnie Insolite Fabrik (ALGED)

Les comédiens de la troupe Insolite Fabrik, crient
à qui veut bien l'entendre que « le handicap, eh
bien on l'accepte, on s'y adapte et on joue même
avec ! »

La pièce Billy deux pieds sur terre relate les étapes
de la vie d'un garçon depuis l'annonce de son
handicap à la naissance jusqu'à son entrée dans
le monde des adultes et du travail. Quand on naît
« extra-ordinaire », on doit se faire une place dans
le quotidien et l'ordinaire !

16H00 • 16H15

Échanges avec les comédiens de la compagnie

16H15

Clôture avec le « Grand témoin »

JEUDI 25
JANVIER
2024

DE 9 H À 17 H
SALLE DE LA PASSERELLE

Rue du 11 Novembre
42170 SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

FRAIS DE PARTICIPATION
(REPAS INCLUS) : 20€

INSCRIPTION :
VIA LE LIEN EN LIGNE EN CLIQUANT ICI
OU VIA LE QR CODE



INFOS ET RENSEIGNEMENTS
handicapacm@gmail.com

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



MOTS DES FEDERATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE ORGANISATRICES

Chers participants, chers partenaires,

Nous avons eu le privilège de nous réunir lors de cette première édition des Moments Clés. Au cours de cette journée riche en échanges, nous avons exploré les enjeux majeurs auxquels font face les professionnels des ACM, ainsi que les perspectives de travail en réseau pour favoriser des accueils plus inclusifs.

Les discussions ont mis en lumière l'importance cruciale d'une approche métier valorisée, des formations proposées et des temps d'échange. Ces ressources sont essentielles pour outiller les professionnels et leur permettre de répondre aux besoins spécifiques de tous les enfants accueillis.

Nous avons également abordé la nécessité d'une approche holistique et inclusive dans l'accueil de ces enfants, ainsi que l'importance du travail en réseau pour partager les bonnes pratiques, mutualiser les ressources et construire des solutions durables. En ce sens, nous sommes convaincus de l'intérêt de confier à deux fédérations d'Éducation Populaire, l'animation et la coordination d'un tel pôle ressources, afin de garder en ligne de mire nos objectifs de transformation sociale, au travers de telles activités. Nous réaffirmons qu'en rendant nos accueils plus inclusifs nous travaillons pour TOUS les enfants accueillis et qu'en éduquant à l'Altérité dès le plus jeune âge, nous œuvrons à la construction d'un monde plus ouvert et globalement plus inclusif.

En résumé, ce colloque a été une étape importante dans notre réflexion collective sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les ACM. Nous ressortons de cette journée avec un engagement renouvelé à œuvrer ensemble pour créer des environnements plus inclusifs et accueillants pour tous les enfants.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur contribution et leur engagement.

Bien cordialement,

Majda AMARTIB

Directrice des Francas de la Loire



Cyril HORTALA

Directeur du Comité Ufcv de la Loire



Retrouvez le reportage vidéo de la journée du
25/01/24 en cliquant sur le lien ou en flashant le Qr
Code



LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



TABLE RONDE DES PARTENAIRES

Nous remercions les participants de la table ronde d'ouverture pour leur prise de parole et leur éclairage :

- **M. Olivier JOLY**, Maire de Saint-Just-Saint-Rambert
- **Mme Nathalie LE GALL**, 2ème adjointe Mairie de Saint-Just-Saint-Rambert
- **Mme Majda AMARTIB**, Directrice des FRANCAS de la Loire
- **M. Cyril HORTALA**, Directeur du Comité Ufcv de la Loire
- **M. Yves PARTRAT**, 12ème Vice Président du Conseil Départemental de la Loire
- **Mme Sylvie BONNET**, Députée de la Loire, 4ème circonscription
- **Mme Chantale LARGERON**, Présidente du CA de la CAF de la Loire
- **Mme Agnès THEVENET-JOIE**, Chargée de conseil et développement CAF 42
- **Mme Nadège RIVOIRE**, Conseillère Éducation Populaire et Jeunesse SDJES 42
- **M. Karl VERGNAUD**, Chef du service SDJES de la DSDEN 42



Lien vers le podcast réalisé par Radio Ondaine:

<https://www.radio-ondaine.fr/2024/04/17/les-moments-cles-1ere-edition-journee-departementale-handicap-et-accueil-de-loisirs-reportage-et-table-ronde-1-3/>



LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



INTERVENTION D'ANNE-LYSE CHABERT



**Lien vers la capsule vidéo de l'intervention
d'Anne Lyse CHABERT :**

<https://youtu.be/mkuLv3IHIVw>



Intervention d'Anne-Lyse CHABERT : Des représentations du handicap au rôle de l'environnement dans l'inclusion sociale

« L'environnement propose quand l'individu dispose »

Que pouvez-vous nous dire sur la question des représentations du handicap dans la société ?

Je commencerai par attirer en amont votre attention sur le fait qu'une représentation, ce n'est pas la définition d'une réalité ou même son appréhension au cas par cas. Une « re-présentation », c'est une double présentation comme le suggère le préfixe « re » : l'objet se donne, se présente dans un premier temps ; nous le saisissons dans un second temps par le biais de nos représentations qui sont nécessairement biaisées par notre façon d'approcher et de saisir la réalité. N'importe quel individu se crée un bagage de représentations en fonction de son histoire, de sa culture, de sa perception et de sa capacité à agir dans le monde, ou encore de l'environnement dans lequel il évolue. Mais la représentation n'est en aucune manière une pierre de touche et ne nous dit rien de l'exactitude d'une réalité. Elle est plutôt la résultante de la construction d'une norme, ici la norme « ordinaire » (s'il en existe une) puisque l'on parle de société.

Quoi qu'on en dise, le handicap a très mauvaise presse : les gens qui en parlent ont souvent un regard extérieur de pitié voire de dédain pour ces personnes, qui sont souvent paradoxalement bien plus débrouillardes et battantes que l'ordinaire des gens, il faut bien le garder à l'esprit. Cela met en lumière une méconnaissance évidente du handicap dans la société. On se représente souvent la personne handicapée comme étant d'un autre monde, avec des règles qui sont trop étrangères pour qu'on puisse entrer dans cette nouvelle intimité. Et puis la personne handicapée « dérange » au sens où elle fait sortir du rang, puisque son fonctionnement quotidien a souvent bien peu à voir avec le fonctionnement d'un individu normal, surtout lorsque le handicap est lourd. De mon point de vue, le même problème se pose entre deux individus dits « ordinaires », mais alors la différence est notable car elle évoque une altérité encore plus radicale. Les gens ne peuvent pas facilement s'identifier à cette nouvelle identité, ce dont d'ailleurs ils s'arrangent dans leur grande majorité puisqu'ils font comme s'il n'y avait pas de problème à résoudre. Or, justement, la personne handicapée nous confronte à des problèmes, elle sollicite une intervention extérieure.

Dans le meilleur des cas, on a affaire à des gens bienveillants qui font de leur mieux pour rétablir un équilibre mis à mal par le handicap. Mais on conçoit difficilement que la personne qui souffre d'un handicap puisse faire de meilleurs choix et tracer un parcours plus convaincant que quelqu'un qui a toujours vécu dans un environnement standard. Comme s'il y avait un seuil, celui de la norme ordinaire, et que la personne handicapée devait toujours se trouver sous cette norme, au risque de choquer et d'éveiller les jalousies quand elle la dépasse. Et pourtant envers et contre toute attente, on peut rencontrer ce genre de situation de dépassement quand la personne a eu l'audace qu'il fallait pour franchir les limites que son environnement lui assignait *a priori*. Et son environnement, lorsqu'on parle d'un enfant, c'est en premier lieu ses parents, sa famille de manière générale, son milieu scolaire, les temps de loisir qui lui sont proposés. Une réelle bienveillance irait plutôt dans le sens d'un accompagnement et d'une adaptation à ces nouvelles normes que la personne handicapée a souvent mises en place parce qu'elle n'avait pas le choix.

En quoi l'environnement joue-t-il un rôle essentiel dans la participation de tous aux activités sociales ?

L'environnement joue effectivement une part essentielle et déterminante dans la participation sociale de tous. Même dans le handicap, on reconnaît la validité d'un tel paradigme qui n'est plus centré sur l'individu isolé, mais sur les rapports entre l'individu et son milieu (cf un rapport de l'OMS entériné en 2001 qui met en avant l'influence primordiale de l'environnement sur la vie du sujet). J'ai toujours défendu cette primauté, mais la véritable originalité de mon travail, c'est de la mettre en perspective avec une chronologie où la société propose dans un premier temps, alors que l'individu choisit entre les possibilités dont il dispose. C'est en cela que j'applique un concept qui m'a beaucoup parlé dès que j'en ai eu l'écho, même si *a priori* il n'est pas directement relié à la question du handicap.

Il faut savoir qu'au départ, la notion émerge des travaux d'un économiste philosophe Amartya Sen qui s'intéresse au registre de la pauvreté et aux inégalités. Sen critique en effet l'approche utilitariste qui ne décrit absolument pas la dimension des libertés individuelles dans un pays quand elle se penche sur la qualité de vie de l'individu, mais se limite au contraire à décrire la quantité de biens et de revenus via le PIB. Mais sa critique ne s'arrête pas là, puisque Sen remet également en cause l'approche rawlsienne (John Rawls qui publie la *Théorie de la justice* en 1971) qui apportait déjà un amendement à ce premier cadre et à sa limite au niveau des ressources individuelles en faisant intervenir le « voile d'ignorance ». Sen montre justement que pour la même valeur utilitaire d'un bien, un individu peut se retrouver dans des conditions de qualité de vie très différentes selon l'environnement et l'état dans lequel il évolue. Par exemple, en termes de liberté, le même bien social d'une voiture n'offrira pas le même degré de liberté aux USA où il faut impérativement posséder un véhicule pour atteindre une certaine qualité de vie, et au Burkina Faso où les routes sont peu carrossables dans cet environnement, le véhicule devient presque une gêne et un bien inutilisable qui ne permet pas ou seulement très peu d'accomplir une autonomie de vie. Sen s'intéresse avant tout à l'égalité des chances, et non plus seulement à l'égalité des situations ; il prône une redistribution plus équitable des ressources : le premier ouvrage où il met ce concept en avant date de 1985 dans *Commodities and Capabilities*. Amartya Sen et Martha Nussbaum, une autre pionnière du thème des capacités, le définissent ainsi : « "une forme de liberté : la liberté substantielle d'atteindre différentes combinaisons de fonctionnement". Il ne s'agit donc pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique. » (Nussbaum, reprenant et commentant une citation de Sen).

Le thème se rapproche avec beaucoup de pertinence de celui du handicap, même si à première vue les deux notions semblent éloignées. J'ai consacré une partie de ma thèse et de mon ouvrage *Transformer le handicap*, publié en 2017 chez Erès, à cette proximité. En effet, on travaille depuis de nombreuses années sur un modèle social du handicap en mettant bien en valeur que le handicap est une résultante d'interactions de l'environnement. Ce modèle n'est toutefois pas encore ancré dans les esprits, et donc pas appliqué systématiquement, à la faveur d'un ancien modèle qui prime, à savoir un modèle médical où l'individu est isolé quant à son handicap et surtout presque considéré comme responsable de ce dernier. Il y a donc encore du chemin à parcourir avant d'infléchir les esprits.

Toutefois, même dans ce modèle social plus environnemental, qui me paraît infiniment plus juste, la question de la chronologie des interventions n'a jamais été soulevée. Pour moi, faire intervenir la grille de lecture des « capacités », c'est confirmer la primauté de l'environnement sur ce que pourra faire ou ne pas faire l'individu qui y évolue *a priori* avant même de se pencher sur la question des capacités qu'il pourra ou pas y déployer. Qu'est-ce que le milieu lui permet d'être, lui permet de faire ? A même niveau de handicap, deux individus n'ont pas du tout accès aux mêmes possibilités de vie selon l'environnement dans lequel ils évoluent. On voit combien cette question insiste sur une responsabilité

collective, pas du tout présente dans le modèle médical. L'individu, en l'occurrence handicapé, ne peut s'épanouir que dans un milieu qui le lui permet.

Et l'environnement ou le milieu, ce n'est pas qu'une question d'accès, c'est aussi et surtout une question de mentalité, une question d'aborder la différence de l'autre, et de ne pas rester sidéré devant cette altérité, mais au contraire de la « considérer » (Marielle Macé). Bien sûr, la stigmatisation crée de la ségrégation, c'est-à-dire une distinction entre deux mondes selon les publics qui peuvent y évoluer et cette ségrégation doit justement aller vers plus de mixité pour partager entre autre les espaces.

Il y a eu bien des progrès au cours des dernières décennies par rapport au handicap, mais certains domaines n'ont pas avancé, et j'espère très sincèrement dans un avenir proche une vie meilleure qu'à présent pour les personnes lourdement handicapées

On considère le centre de loisirs comme un espace de relations sociales où les enfants peuvent grandir et jouer ensemble, en quoi selon vous l'accès à ce lieu est nécessaire pour les enfants et plus particulièrement pour ceux qui sont en situation de handicap ?

Effectivement ces moments de loisir où les enfants peuvent grandir ensemble est une manière d'apprendre à faire avec la différence de l'autre dès le plus jeune âge. Ce n'est évidemment pas le seul lieu qui nécessite cette mixité, ce partage d'un espace public, mais c'est une partie à part entière de l'éducation du plus jeune âge d'apprendre à faire avec ses congénères, avec l'ébauche de la société qu'il va côtoyer toute sa vie. Et ce lieu parmi d'autres ne revêt pas une importance cruciale seulement pour les enfants handicapés même si cette importance est d'autant plus déterminante pour eux étant donné que ce sont les premiers exposés aux blessures d'une éventuelle ségrégation des espaces ou des mentalités si elles devaient se maintenir. La mixité, ce qu'on appelle « société inclusive » profite à tous et pas seulement aux porteurs de handicap : le jeune qui aura grandi et partagé son quotidien avec un autre jeune en situation de handicap ne verra plus son camarade ou son futur collègue comme essentiellement différent, il le verra tout simplement comme il est, c'est-à-dire comme n'importe quelle personne qui a nécessairement une part de singularité et ici des besoins spécifiques en particulier.

J'ajoute qu'à mon sens, c'est évidemment dès le plus jeune âge que nous devons apprendre à côtoyer et à rencontrer le monde de l'autre, fut-il très différent comme dans les situations de lourd handicap. Ce n'est pas lorsque les mentalités se sont figées plusieurs décennies de vie après que nous pouvons envisager un changement des représentations, inverser le cours des stigmatisations en un coup de baguette magique. Il faut du temps, il faut réfléchir à la situation dans sa globalité (essayer de répondre à la question : qu'est-ce qui ne va pas aujourd'hui ?) et surtout poser le problème en amont en agissant avant tout dans le domaine de l'éducation pour avoir le maximum d'efficacité. Une mixité intelligente est la première condition du « vivre-ensemble », d'une ouverture sociale qui permettra aux uns et aux autres de s'enrichir mutuellement.

LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



INTERVENTION DE JULIA BOIVIN



Lien vers le podcast réalisé par Radio Ondaine:

<https://www.radio-ondaine.fr/2024/04/18/les-moments-cles-1ere-edition-journee-departementale-handicap-et-accueil-de-loisirs-conference-de-julia-boivin-2-3/>



LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



INTERVENTION DE JENNIFER FOURNIER



Lien vers le podcast réalisé par radio Ondaine:

<https://www.radio-ondaine.fr/2024/04/19/les-moments-cles-1ere-edition-journee-departementale-handicap-et-accueil-de-loisirs-conference-de-jennifer-fournier-3-3/>



LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



TABLE RONDE ET COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACTEURS DE TERRAIN DU DEPARTEMENT ANIMATION: NICOLAS URBANIAK RADIO ONDAINE



Lien vers le podcast réalisé par Radio Ondaine:

<https://www.radio-ondaine.fr/2024/04/17/les-moments-cles-1ere-edition-journee-departementale-handicap-et-accueil-de-loisirs-reportage-et-table-ronde-1-3/>



Comité HANDISPORT 42 :

- Pierre BAYARD, Président
- Sébastien LIOUD, Coordinateur, cd42@handisport.org, 06 74 07 31 89
<https://www.loirehandisport.org/>

Comité Départemental Sport Adapté (CDSA 42) :

- Audrey DESPINASSE, Coordinatrice , anim.cdsa42@gmail.com,
06 58 21 49 76
<https://www.comiteloiresportadapte.com/>

Comité Paralympique et Sportif AURA :

- Benoit CHANAL, Référent régional, b.chanal@france-paralympique.fr,
07 61 32 69 12
<https://france-paralympique.fr/>

Communauté 360 :

- Angélique GOUTEY, Coordinatrice Loire Nord et Forez,
coordonateurnd@360loire.fr, 06 34 05 90 70
- Marion GRAVIER, Médiatrice de parcours inclusif, mpinord@360loire.fr,
0626870335

Dispositif Éducation et Loisirs PEP 42 : projet accompagnement volontaire service civique en situation de handicap

- Sarah GHODBANE, Chargée de mission volontariat et engagement,
volontariat-et-engagement@lespep42.org, 06 34 84 96 49

LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



Centre de Loisirs
Enfance Handicap

Malles Handicap -présentées par la Ludothèque des Francas :

- Isabelle SALLES, Responsable Ludothèque, isabelle.salles@francas42.fr,
04 77 33 36 84
- Laeli POLLEX, Volontaire européenne ludothèque



LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



Comment sensibiliser au handicap ? Comment aider à changer les regards ? Comment faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans le milieu ordinaire. Les malles vous permettront d'utiliser différents supports (jeux et livres) qui vous aideront à aborder de manière vivante et ludique ces questions. Elles sont des outils de sensibilisation et de médiation.



Malle livres
jeunesse



Malle
sarbacane



Malle curling



Malle
boomwhacker



Malle cabane
sensorielle



Malle motricité
/ jeux sportifs



Malle jeux
symboliques et
jeux de règles



Malle boccia



Pour réserver les malles et voir le contenu de chacune :

<https://loisirshandicap42.fr/malles-pedagogiques/>

La gestion de ces malles est confiée

⇒ Pour le territoire de St Etienne : Ludothèque des Francas

⇒ Pour le territoire Loire Forez : Ludothèque des Francas

⇒ Pour le territoire du Roannais : Ludothèque de Charlieu Belmont

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



Exposition sensorielle (salle Les rambertes) :

- Lohée CHAMPIER, Volontaire Service Civique au Pôle ressources "Accueils de loisirs et handicap" handicapacm@gmail.com



LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



Exposition sensorielle (salle Les rambertes) :

- Lohée CHAMPIER, Volontaire Service Civique au Pôle ressources "Accueils de loisirs et handicap" handicapacm@gmail.com

Lors de la première édition des Moments Clés du 25 janvier 2024, une exposition sensorielle a été organisée sur le forum, mettant en avant le lien entre nos émotions et nos sens. Au cours de cette exposition, divers outils visant à favoriser la communication et la relaxation ont été présentés.

De nombreux outils comme la boîte à colère ou les bouteilles sensorielles ont été confectionnés par une volontaire en service civique du pôle ressource. Le coût estimé de l'exposition s'élève à 150€.

Liste des outils à imprimer (adressez-vous au pôle ressource pour les recevoir) :

- Les roues des émotions.
- Les carnets des émotions.
- Les Samu verbaux.
- Les outils pour la douleur.
- Le séquentiel de tâches.
- Le planning visuel.
- L'analyse fonctionnelle.
- Le profil sensoriel.
- La fiches explicatives sur les différents outils et leur utilité.

Liste des outils achetés :

- Les carte besoins et sensation (coût : dons libres avec un minimum de 1€ sur apprentie-girafe.shop).
- Les lumières (SHEIN).
- Les nuages (SHEIN).

La malle sensorielle du pôle ressource loisirs et handicap a également été utilisée au cours de l'exposition.

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



ATELIER 1 - " Le service civique : une solution pour l'inclusion ? "

Intervenants :

Maryline PERRIN et Arnaud DECLERIEUX - Centre social "La Livatte" à Roanne
Nicolas MAGUIN et Loïc MOULIN - Association du Parc de Montaud à Saint Étienne

ATELIER 2 - " Projet et accompagnement des familles "

Intervenantes :

Laëtitia CHARRIER - Centre Social Christine Brossier de Sury le Comtal
Marie MAYO - EMALIA (Fondation Chantelise)

ATELIER 3 - " Accueil spécialisé au sein du milieu ordinaire "

Intervenantes :

Jeanne TEXIER - Centre Social La Rivière-Valbenoite Saint Étienne
Sophya BADAQUI - Accueil de loisirs "Les Coquelicots" (PEP 42) Saint Étienne

ATELIER 4 - " Partenariat accueil de loisirs et institut spécialisé "

Intervenants :

Audrey GREBABA - Association de Parc de Montaud Saint Étienne
Julien LBOUGUENEC - Centre social Moulin à Vent à Roanne

ATELIER 5 - " Témoignage sur l'accueil " en milieu ordinaire " "

Intervenants :

Stéphane LAGREVOLE - Centre social de Beaulieu à Saint Étienne
Stéphanie JUNET et Nicolas LEROYER - Centre de Loisirs "Les Tigrous" de Régny
Blandine GRISIGLIONE et Chloé BEURRIER - Centre socioculturel "Détentes et loisirs"

ATELIER 6 " Projet avec des Adolescents "

Intervenants :

Eddie CHINEL - Espace Jeunesse "La Bulle" Saint Galmier
Marie Hélène JANUEL HOSTE et Laura DUPAS - Centre Social La Rivière - Valbenoite Saint Étienne

LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



ATELIER 1 - " Le service civique : une solution pour l'inclusion ? "

Thématique abordée : Comment le renfort de volontaire en service civique au sein d'une équipe peut-il être un levier pour développer des projets inclusifs ?

Témoignage d'un volontaire en service civique au parc de Montaud et partage d'expériences sur le projet "Handi-Livatte" du Centre Social à Roanne

Intervenants :

Maryline PERRIN Directrice et Arnaud DECLERIEUX Référent Jeunesse - Centre social "La Livatte" à Roanne 04 77 71 33 60 ; direction@centresocial-lalivatte.fr

Nicolas MAGUIN Co-Directeur et Loïc MOULIN Volontaire en Service Civique - Association du Parc de Montaud à Saint Étienne 04 77 33 41 76 ; jeunessemonataud@orange.fr

Le centre social de la Livatte à Roanne et l'Association du Parc de Montaud à St Etienne développent tous deux des projets favorisant l'accueil des enfants en situation de handicap dans leur centre de loisirs, en actionnant le levier du renfort de volontaires en service civique. Ils ont construit ensemble cet atelier pour encourager les réflexions autour de l'accueil des enfants à besoins particuliers mais aussi sur le recrutement de volontaires qui peuvent être aussi en situation de handicap. La séance s'est déroulée autour de 3 questions sous forme de débat mouvant. Les participants étaient invités à se positionner et à donner leurs avis sur les questions, puis à en débattre tous ensemble. Voici les 3 questions abordées :



Le service civique en quelques mots:

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Ouvert à **tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap**, il offre un cadre d'engagement où les jeunes pourront se côtoyer et vivre une expérience humaine unique. Pour être volontaire, seuls comptent la **motivation et le savoir-être**; **aucun pré-requis** en termes de formation, de compétences particulières, d'expériences professionnelles ou bénévoles préalables ne sont exigés.

Ce n'est pas un stage, ni du bénévolat ni même un emploi salarié, c'est un engagement volontaire pour une durée de 6 à 12 mois (souvent 8 mois). Les volontaires perçoivent une indemnité de l'État à hauteur de 496,93€ auxquels l'organisme d'accueil ajoute 114,85€, soit 619.83€ par mois.

Plusieurs dizaines de milliers de missions d'intérêt général sont proposées dans **10 domaines d'action prioritaires** pour la Nation: Solidarité / Santé / Culture et Loisirs / Éducation pour tous / Sport / Environnement / Mémoire et Citoyenneté / Développement international et Action humanitaire / Intervention d'urgence / Citoyenneté européenne.

Accueillir un jeune volontaire en Service Civique est réservé aux organismes qui œuvrent à l'intérêt général et bénéficient d'**un agrément**. Les agréments peuvent être collectifs afin de couvrir tous les établissements ou membres des organismes possédant des établissements secondaires, ou des unions et fédérations d'associations. Les organismes agréés peuvent également mettre un volontaire à disposition d'organismes non-agrérés, tant que ceux-ci satisfont aux exigences de l'agrément.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le référent départemental sur le service civique:
Eric MUNIER, Référent départemental pour l'engagement volontaire et bénévole - DSDEN SDJES Loire
04 77 59 41 13 / eric.munier@ac-lyon.fr

ATELIER 2 - " Projet et accompagnement des familles "

Thématique abordée : Présentation de la démarche du Pôle adulte/famille du centre social de Sury le Comtal qui a lancé un collectif de pair-aidance en direction de parents d'enfants ayant des troubles du neuro-développement.

Partage d'expérience sur l'accompagnement des familles au sein de l'Équipe Mobile Autisme de Liaison et d'Intervention pour les Aidants (EMALIA) du Pôle TSA de la Fondation Chantelise.

Intervenantes :

Laëtitia CHARRIER Référente Pôle Adulte/Famille - Centre Social Christine Brossier de Sury le Comtal 04 77 30 81 45 ; famille@centresocial-sp.fr

Marie MAYO Éducatrice Coordinatrice EMALIA-EMAS (Fondation Chantelise) 04 77 80 56 16 ; m.mayo@chantelise.org

Le Pôle Famille de Sury-le-Comtal s'engage dans un projet de soutien à la parentalité visant à renforcer les liens familiaux. Lancé en novembre 2022, ce projet a été conçu pour répondre aux besoins croissants des parents confrontés aux troubles du comportement de leurs enfants.

Le projet a commencé par une soirée pour clarifier ce que sont les Troubles du Neurodéveloppement (TND).

A la suite de cette soirée, l'objectif s'est élargi pour aborder la solitude et le désarroi ressentis face au manque de solutions concrètes. Conscients de l'importance de bien accompagner les familles, l'équipe de Sury a suivi les formations du pôle ressource loisir et handicap et d'autres sur le co-développement, afin de mieux répondre aux besoins du collectif. Dans ce même objectif, l'équipe a également appris à connaître les dispositifs TND pour mieux orienter les parents, mais également pour faire remonter à ces dispositifs les besoins que rencontre ces derniers. Les familles ont ainsi exprimé divers besoins, parmi lesquels figuraient la nécessité de rompre l'isolement, le désir de se sentir écoutées, la volonté de relativiser et déculpabiliser, ainsi que le besoin de partager leurs expériences.

Le projet a permis de créer un collectif offrant aux parents la possibilité d'agir et de retrouver confiance dans leurs propres ressources. Pour favoriser ces échanges, la méthode du co-développement a été adoptée. Cette approche, dirigée par un facilitateur, a permis au groupe de trouver un espace de parole et de soutien pour aborder des problématiques communes en lien avec les TND. Il était important pour le centre et les parents que le facilitateur ne soit pas issu du milieu spécialisé.

Ce projet continue d'évoluer favorisant le partage et la compréhension mutuelle aux défis de la parentalité.

La Fondation Chantelise accompagne environ 500 enfants répartis dans 5 pôles, dont un dédié aux Troubles du Spectre Autistique (TSA). Au sein de cette structure, le dispositif EMALIA (Équipe Mobile Autisme de Liaison et d'Intervention pour les Aidants) offre un soutien aux personnes avec autisme, à leurs familles et aux aidants.

EMALIA intervient à la suite d'une demande d'aide provenant des familles, des Établissements et de toute personne aidante d'une personne avec autisme, sans nécessité de notification MDPH, et avec une prise en charge par la sécurité sociale. Les informations sont répertoriées à la page 19 du guide autisme de St Étienne

Ce dispositif vise à favoriser la mise en place des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour une prise en charge adaptée des personnes TSA. L'équipe favorise la compréhension de l'autisme, mettant l'accent sur une approche humaine pour encourager la rencontre avec la personne au-delà de son autisme. Elle travaille à soutenir les savoir-faire existants de la personne TSA, en reconnaissant ses compétences et aptitudes et s'efforce de faciliter et renforcer les ressources de l'environnement immédiat de la personne TSA pour favoriser son épanouissement.

Auprès des familles, EMALIA s'investit activement dans leur accompagnement pour la construction du parcours de leur enfant avec autisme. L'accent est mis sur le guidage des parents, en valorisant leurs compétences en tant que parents-experts dans la prise en charge de leur enfant. EMALIA offre son soutien pour aider à résoudre les problèmes rencontrés au quotidien, en apportant des solutions concrètes et adaptées. L'équipe fournit également des informations approfondies sur les TSA pour une meilleure compréhension. Le dispositif assure un accompagnement et une écoute post-diagnostic, soutenant les familles dans les différentes étapes de la prise en charge et écoute également les fratries des personnes TSA, reconnaissant l'impact que cela peut avoir sur l'ensemble de la famille.

L'intervenante conseille fortement de comprendre les besoins de l'enfant dans la communication avec les parents. En effet, les parents sont plus enclins à parler des besoins de l'enfant que de leurs difficultés. Elle rappelle qu'un parent qui dit ne pas vivre les mêmes difficultés que les professionnels n'est pas menteur, mais anticipe sûrement les besoins de son enfant, mettant en avant le phénomène de suradaptation chez les parents.

Ce que nous mettons à disposition pour un enfant avec des besoins spécifiques peut être utile pour tous, illustrant l'idée que des solutions inclusives profitent à l'ensemble de la communauté. Pas besoin de s'attarder uniquement sur ceux à besoins spécifiques, comme l'exemple du casque antibruit utilisé par tous ceux qui en ont besoin, transformant progressivement son utilisation en norme sociale acceptée.

LES 1^{ERE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



ATELIER 3 - " Accueil spécialisé au sein du milieu ordinaire "

Thématique abordée : Présentation d'un centre de loisirs inclusif pour enfant ayant un TSA au sein d'un accueil de loisirs de droit commun.

Présentation de l'accueil de loisirs spécifique, intégré au centre social, genèse du projet et partage d'expériences.

Intervenantes :

Jeanne TEXIER Coordinatrice - Centre Social Valbenoîte Saint Étienne

04 77 57 94 11 ; coordination@csvalbenoite.org

Sophya BADAoui Directrice - Accueil de loisirs "Les Coquelicots" (PEP 42) Saint Étienne

06 46 49 92 20 ; lescoquelicots@lespeplda.org

Cet atelier a permis de faire connaître et valoriser deux expériences d'accueil d'un groupe d'enfants et ados en situation de handicap, au sein d'une structure de droit commun. Les échanges ont permis aux participants de comprendre les enjeux de proposer ce type d'accueil et de valoriser la structuration proposée aux familles.

Les intervenantes ont ainsi pu partager leurs expériences de terrain, donner des exemples de situations et retranscrire des paroles de parents dont les enfants fréquentent ces accueils.

Pour en savoir plus:

Accueils de loisirs "Les Coquelicots": <https://www.partiretdecouvrir.fr/>

Centre de loisirs Les Coquelicots
Centre de loisirs pour enfant de 3 à 12 ans
présentant des
Troubles du Spectre Autistique

Horaires d'ouverture du Centre de Loisirs "Les Coquelicots":
En période scolaire :
• Mercredi : 8h à 18h
En période de vacances scolaires :
• Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
de 8h à 18h

Pour toutes INFORMATION et/ou INSCRIPTION merci de prendre RENDEZ-VOUS par téléphone UNIQUEMENT les mercredis et les vacances scolaires.
Les rendez-vous ont lieu au centre de loisirs les :
Mercredi de 8h à 18h

Espace Aretha FRANKLIN
1 Allée GIUSEPPE VERDI
42100 SAINT-ETIENNE
Coordonnées des Coquelicots :
Sophya Badaoui
lescoquelicots@lespeplda.org
06-46-49-92-20

INFORMATIONS
Modalités de paiement :
• chèque
• espace
La participation demandée aux familles est calculée en fonction de leur quotient familial.
Adhésion familiale de 10 euros pour l'année scolaire

PRESENTATION
Le centre de loisirs "Les Coquelicots" est :
• Un centre de loisirs utilisant des méthodes éducatives adaptées au handicap du spectre autistique
• Un centre de loisirs adapté inclus dans les locaux du centre de loisirs ordinaire

Les mercredis et les vacances scolaires

DATE	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL
03/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
10/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
17/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
24/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
01/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
08/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
15/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
22/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
29/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
05/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
12/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
19/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
26/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
03/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
10/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
17/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
24/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
31/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h

Horaires d'accueils des mercredis et des vacances scolaires :
• 8h à 18h : Accueil des parents et des enfants
• 9h-12h30 : Activités
• 13h30-14h : Repas et temps calme (ou sieste pour les plus jeunes)
• 14h-16h30 : Activités
• 16h30-17h : Goûter
• 17h à 18h : Accueil libre, accueil des parents

Les commandes de repas sont faites une semaine à l'avance.
Merci de nous informer au plus tard 48h à l'avance pour toute annulation.
En cas d'absence, merci de fournir un justificatif médical sous 10 jours.

INFORMATIONS
Modalités de paiement :
• chèque
• espace
La participation demandée aux familles est calculée en fonction de leur quotient familial.
Adhésion familiale de 10 euros pour l'année scolaire

PRESENTATION
Le centre de loisirs "Les Coquelicots" est :
• Un centre de loisirs utilisant des méthodes éducatives adaptées au handicap du spectre autistique
• Un centre de loisirs adapté inclus dans les locaux du centre de loisirs ordinaire

Les mercredis et les vacances scolaires

DATE	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL
03/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
10/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
17/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
24/09/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
01/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
08/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
15/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
22/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
29/10/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
05/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
12/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
19/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
26/11/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
03/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
10/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
17/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
24/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h
31/12/2023	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h	08h-18h

Horaires d'accueils des mercredis et des vacances scolaires :
• 8h à 18h : Accueil des parents et des enfants
• 9h-12h30 : Activités
• 13h30-14h : Repas et temps calme (ou sieste pour les plus jeunes)
• 14h-16h30 : Activités
• 16h30-17h : Goûter
• 17h à 18h : Accueil libre, accueil des parents

Les commandes de repas sont faites une semaine à l'avance.
Merci de nous informer au plus tard 48h à l'avance pour toute annulation.
En cas d'absence, merci de fournir un justificatif médical sous 10 jours.

Accueil Ados Espace social Valbenoîte

Espace Social Valbenoîte et Centre Deux

Secteur Jeunes "Ados Valbo" (12-17 ans)

Espace Social Valbenoîte/Centre Deux
15, Rue des Tainniers
42100 Saint-Etienne
Tél. 04 77 57 94 11
accueil@csvalbenoite.org

Horaires du secrétariat:
Mardi et jeudi 9h-12h / 14h-18h30
Mercredi 9h30-12h / 14h30-18h
Vendredi 14h-18h30

Avec le soutien de:

Qu'est ce que le secteur jeunes « Ados Valbo » ?
Le secteur jeunes « Ados Valbo » est un centre de loisirs de droit commun qui accueille les ados en situation de handicap mental (trouble du spectre autistique, déficience mentale, trisomie...).

Ce groupe existe depuis plus de 20 ans.
C'est un lieu convivial, qui favorise les rencontres, les découvertes et les loisirs.

Les jeunes se réunissent autour de différentes activités telles que jeux de société, ateliers de cuisine, séjours, sorties sportives et culturelles...
Un programme d'activité est fait avec eux pour répondre au mieux à leurs envies.

Depuis la création du secteur jeunes, nous avons mis en place un projet "Autour des différences". Nous rencontrons très régulièrement les ados du CLSH de la Rivière autour d'activités proposées par les uns et les autres.

À quel âge les ados peuvent venir ?
Ce groupe accueille les ados âgés de 12 à 18 ans

Quand le secteur jeunes « Ados Valbo » est-il ouvert ?
Les samedis après-midi pendant la période scolaire, de 14h à 17h.
Pendant les petites vacances scolaires et au mois de juillet, de 10h à 17h ou de 15h à 21h-22h, selon les activités.

Comment s'inscrire ?
Pour s'inscrire au secteur jeunes « Ados Valbo », il faut être adhérent à l'Espace Social Valbenoîte Centre-Deux et rencontrer Najia Beddal, la référente enfance-jeunesse.

Combien ça coûte ?
Il vous sera demandé une adhésion de 14€ qui est annuelle et familiale.
Pour les activités, le tarif est calculé selon le Quotient Familial de la famille (de 2€31 à 9€80 pour une journée)

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



ATELIER 4 - " Partenariat accueil de loisirs et institut spécialisé "

Thématique abordée : Pourquoi faire un partenariat ? Quels besoins et quels atouts ? Comment mettre en place un partenariat ? Quels sont les enjeux, les limites... ?

**Favoriser la rencontre des publics en situation de handicap ou non sur un même territoire.
Permettre l'accessibilité des structures ordinaires aux publics en situation de handicap.**

Intervenants :

Audrey GREBABA Référent adolescent - Association du Parc de Montaud Saint Étienne
04 77 33 41 76 ; animationmontaud@gmail.com

Julien LBOUGUENEC Référent Jeunesse - Centre social Moulin à Vent à Roanne
04 77 68 07 11 ; jlebouguenec@gmail.com

Les intervenants racontent leurs parcours concernant le partenariat entre milieu ordinaire et milieu spécialisé. Au début pour se mettre en relation avec un établissement du spécialisé ils ont sollicité le pôle ressources qui les a accompagné lors du premier rendez-vous. Ensuite le partenariat s'est mis en place entre les éducateurs et les animateurs.

La plupart du temps il y a une adaptation du centre de loisirs car il peut faire facilement preuve de souplesse tant au niveau des horaires que de la disponibilité des animateurs. Les éducateurs ont plus de contraintes horaires (bus, taxi, emploi du temps ...).

Les éducateurs participent aux temps d'animation.

Audrey invite plusieurs fois les participants à solliciter le Pôle ressources, elle rappelle l'importance du lien avec le pôle qu'elle sollicite elle-même régulièrement, lorsqu'elle a des questionnements. (Pas seulement sur le partenariat avec le spécialisé)

Le partenariat permet l'échange de pratiques entre différents professionnels qui accompagnent un ou plusieurs mêmes jeunes.

Il permet aussi la rencontre de différents publics sur un temps d'animation.

Quand on accueille un enfant en situation de handicap on fait attention au bien-être de l'enfant en situation de handicap mais il ne faut pas oublier également le bien-être du groupe car c'est un accueil collectif et il y a le groupe à prendre en considération. Il faut que tout le monde trouve sa place.

Le but est que les familles poussent la porte du milieu ordinaire et inscrivent leur enfant dans un centre de loisirs.

Les retours des familles: elles pensent souvent qu'une fois que leur enfant a intégré le milieu du spécialisé, il n'y a plus de possibilités de retourner dans l'ordinaire.

Les familles se sentent parfois gênées de demander au centre de loisirs d'accueillir leur enfant en situation de handicap. Parfois la famille ne pense même pas à demander car elle pense que ce n'est pas possible.

Les freins au partenariat ou à l'accueil d'un enfant en situation de handicap peuvent être :

Le centre de loisirs ne se sent pas compétent et la famille pas légitime.

Attention à ne pas mettre la barre trop haute, ne pas être trop « exigeant » en tant qu'animateur.

Parfois le seul but de l'accueil en centre de loisirs sera simplement qu'il soit dans le groupe avec ses pairs, même s'il ne participe pas pleinement aux activités.

Quand on établit la convention de partenariat c'est bien de lister les objectifs communs et ce n'est pas forcément la peine d'en avoir beaucoup. Importance que toute l'équipe soit présente autant du côté du spécialisé que celui du centre de loisirs pour le maintien d'un état de fait et de moyens communs.

Accepter que l'on n'arrive pas toujours à atteindre l'objectif, rebondir, analyser la situation prendre du recul et se questionner.

Le but du partenariat c'est : le partage, le travail en équipe, demander de l'aide, un avis. Savoir ce que l'enfant aime, n'aime pas etc... ces besoins à part entière comme tout le monde sans le surprotéger.

Barrières limitantes : parfois en famille ou en institution, il y a des barrières qui limitent les capacités des enfants car trop d'attentes de résultats ou progrès, trop d'objectifs... Et en centre de loisirs ses barrières peuvent tomber car pas les mêmes attentes et le lâcher prise est possible, simplement passer un bon moment ensemble dans une dynamique de loisirs .

L'objectif du partenariat c'est que la frontière entre le spécialisé et l'ordinaire soit plus poreuse et permettent les allers retours.

Importance du réseau pour créer des partenariats.

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



ATELIER 5 - " Témoignage sur l'accueil "en milieu ordinaire" "

Thématique abordée : Comment recueillir une demande d'accueil d'un enfant/jeune en situation de handicap : la rencontre de la famille, l'information auprès des équipes, l'organisation et le suivi.

L'adaptabilité de l'accueil en fonction du handicap et description des moyens matériel mis en place au sein de l'accueil.

Intervenants :

Stéphane LAGREVOLE Directeur de l'ALSH - Centre social de Beaulieu à Saint Étienne, 04 77 25 38 52 ; stephane.lagrevole.francas42@orange.fr

Stéphanie JUNET Directrice ALSH et Nicolas LEROYER Animateur - Centre de Loisirs "Les Tigrou" de Régny 04 77 62 55 97 ; alsh.lestigrou@gmail.com

Blandine GRISIGLIONE Responsable ACM et Chloé BEURRIER Référente famille - Centre socioculturel "Détentes et loisirs" 04 77 68 28 68 ; enfance@centresociallecoteau.fr

Les différents intervenants ont présenté leurs structures et leurs modalités d'accueil des enfants en situation de handicap.

Tous ont mis l'accent sur l'importance de la première rencontre avec la famille et l'enfant.

Lors de celle-ci il est important de recueillir un maximum d'informations sur les besoins spécifiques de l'enfant. Pour cela? certains intervenants se sont appuyés sur les modèles de fiches de recueil d'informations proposées par le Pôle Ressources Loisirs Handicap 42 [Outils - Loisirs & Handicap 42 \(loisirshandicap42.fr\)](http://loisirshandicap42.fr) pour établir leur propre fiche d'inscription.

Ils ont aussi mis en avant, la nécessité de visiter l'ensemble du centre de loisirs (salle d'activités, de repos, de restauration...) avec les parents et si possible également avec l'enfant. Cette visite peut permettre aux parents de donner des informations auxquelles, lors d'un « simple » entretien, ils n'auraient pas pensé à partager, comme par exemple la nécessité de placer leur enfant face à la porte d'entrée du réfectoire.

Ils ont souligné l'importance d'être le plus transparent possible avec les parents, à savoir d'exprimer leurs appréhensions mais aussi leurs limites car cela permettait souvent de libérer la parole des parents sur leurs propres craintes.

Blandine Grisiglione et Chloé Beurrier du Centre socioculturel « Détentes et loisirs » du Coteau nous ont présenté des outils permettant de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein d'un groupe, tels que des outils de communication et des supports permettant d'aborder la différence avec les autres enfants. Elles nous ont également parlé des outils mis en place afin de partager à l'ensemble de l'équipe d'animation les besoins spécifiques des enfants accueillis ainsi que pour les volontaires en services civique qui accompagnent ces enfants.

L'ensemble des intervenants se sont également exprimés sur la nécessité d'établir un suivi de cet accueil à savoir des rencontres régulières avec les parents car parfois il est nécessaire de modifier, de réduire le temps d'accueil pour le bien être de l'enfant mais aussi pour permettre l'accueil d'autres enfants en situation de handicap; car comme nous le savons il n'est pas toujours possible d'accueillir plusieurs enfants à besoins spécifiques en même temps.

On pourrait résumer cet atelier en un mot : COMMUNICATION

Communication auprès :

- des parents
- de l'enfant en situation de handicap
- des autres enfants
- des membres de l'équipe

Cette communication doit être également pensée lors de la confection des outils de présentation du centre par exemple en confectionnant le déroulé d'une journée type en pictogramme, en utilisant la police d'écriture open dys car il ne faut pas oublier que des parents peuvent être eux aussi en situation de handicap.

Il faut garder en tête que lorsque que nous aménageons notre communication, nos outils, nos pratiques pour un public à besoins spécifiques cela bénéficie à tous.

ATELIER 6 " Projet avec des Adolescents "

Thématique abordée : Comment est né un projet de création artistique entièrement construit par des jeunes en situation de handicap ou non. Témoignage d'une participante de la troupe de théâtre

Comment permettre aux adolescents d'être "acteur" de l'accueil et de valoriser des actions spécifiques?

Intervenants :

Eddie CHINEL Directeur - Espace Jeunesse "La Bulle" Saint Galmier, 04 77 54 13 61 ; ejstgalmier@gmail.com

Marie Hélène JANUEL HOSTE Directrice et Laura DUPAS Témoin- Centre Social La Rivière-Valbenoite

Saint Étienne, 06 17 66 23 68 ; mh.januel@csriviere.org

Centre social de la Rivière et de Valbenoite PROJET ARTISTIQUE – Troupe « Les Jardiniers »

Au départ : Partager des temps de loisirs avec des groupes de jeunes en situation de handicap et en non situation de handicap au sein du centre social (qui continue aujourd'hui). Importance d'identifier des points communs entre les jeunes. Revendication des jeunes : Avoir des temps d'animation sur du long terme

Points communs des deux groupes : adolescence + volonté d'aller vers des activités culturelles. 12 jeunes de 14 à 33 ans se sont réunis sur les nouveaux projets

Emergence d'un nouveau projet : ouverture culturelle (théâtre etc.) et création artistique / représentation

Objectifs pédagogiques : Confiance / Rapport au corps / travail de groupe / Adaptation des uns aux autres (pas que des non porteurs de handicap aux porteurs de handicap mais adaptation aux spécificités de chacun)

Fréquence : 1 week-end par mois pendant un an, puis un dimanche par mois pendant 2 ans

Qui finance ? La ville de Saint-Etienne et la CAF

Partenariats : La Fabrik à Andrézieux, Cie Stella, Chok théâtre à venir (accueil des représentations)

Contenu : théâtre, danse, musique, chant etc. Tout le spectacle est créé par le groupe accompagné d'un metteur en scène et de divers artistes. Grande part d'impro pour une plus grande flexibilité. Pas d'obligation : chacun peut trouver sa place (ex : jeune qui ne veut pas monter sur scène, jeune qui se casse la jambe : on trouve un moyen de les intégrer au projet)

Continuité : transmission entre les groupes de jeunes d'année en année

Création actuelle : « Loin de là » (entre 45 mn et 1h)

8 créations depuis le début : Thèmes : Qu'est-ce qui m'empêche ? (Le genre, le handicap, la pression, la couleur de peau etc.) / Séparation, éloignement et deuil / Rêves et idéal vs violence dans la société ...

Espace jeunesse La Bulle à Saint-Galmier Comment ouvrir la structure à ces questions-là ?

Travail sur 3 ans en différentes étapes :

- Travail sur l'aménagement inclusif – Sensibilité au handicap dans l'équipe
- Partenariats avec des instituts spécialisés : Autisme apprendre autrement – DAI
- Projets d'accueil « Différences-Références » :
 - Formation des jeunes du pôle aux enjeux sur le handicap
 - Intégration d'autres jeunes porteurs de handicap aux activités, avec leurs éducateurs
 - Création de temps d'échanges entre jeunes porteurs et non-porteurs de handicap
- Adaptation de l'aménagement : rampe, coin calme (utilisé par TOUS les jeunes) etc.
- Adaptation des activités sur l'accueil libre (grande liberté horaire plus adaptée aux jeunes porteurs de handicap !)
- Travail avec les structures adaptées (DAI etc.) pour faire de l'information et faire tomber les peurs des familles des jeunes en situation de handicap :
 - Peur de déranger
 - Peur du manque de formation des structures
- Actions de sensibilisation au quotidien envers les jeunes de l'espace jeunesse :
 - Handisport, co-organisation du championnat d'Europe de Geolette
 - Accueil des jeunes adultes de l'ESAT de Saint-Étienne sur les temps libres (radio, cuisine)
 - Invitation des jeunes à l'ESAT

LES 7^{ÈME} ÉDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



LES 1^{ÈRE} EDITION
MOMENTS
CLÉS

Insolite
Fabriq



**Représentation de la pièce:
"Billy deux pieds sur Terre"**

Retrouvez le documentaire sur la Compagnie de théâtre Insolite Fabriq diffusé sur France 3 :
"Roméos et Juliettes"
<https://insolitefabriq.alged.com/details-romeos+juliettes+52+minutes+sur+france+tv-172.html>



Les mots de la fin par notre grand Témoin: Jean-François CHOSSY



“ Le handicap est l’affaire de tous ,ce n’est pas une humanité à part ,c’est un événement ordinaire de la vie .Chacun doit pouvoir devenir ,redevenir , ou rester autonome .

Il ne peut y avoir de citoyens inutiles ,ni de vies considérées comme minuscules .La perception du handicap reste encore mal exprimée en France et dans l’esprit du grand public .La Personne Handicapée est trop souvent regardée avec compassion alors qu’elle a besoin, comme tout un chacun ,de considération, de reconnaissance ,d’implication ,d’autonomie et de citoyenneté .Il est temps de passer de la prise en charge de la personne handicapée (l’assistanat)à sa prise en compte (l’accompagnement)

Mais pour en arriver là ,aucune loi ne peut s’imposer si l’on n’arrive pas à faire changer les mentalités et à faire évoluer le regard que la société porte sur le handicap.C’est l’engagement militant et constant de chaque association, des familles ,des professionnels et des personnes directement concernées .Ce doit être pour chacun un comportement citoyen ,un de ces MOMENTS CLÉS qui subliment une communauté .

La Personne Handicapée ne demande pas d’être COMME les autres, elle veut être AVEC les autres .Le monde est sans pitié pour la fragilité ,alors il faut rentrer dans la relation, cultiver la rencontre ,créer des passerelles de communication pour faire tomber les peurs et admettre la vulnérabilité ,c’est un rapport inhabituel qui s’oppose à la culture de la performance et qui demande de se remettre en question ”

Jean François CHOSSY

Jean-François CHOSSY a axé son activité parlementaire autour de la question du handicap.

Il est notamment l’auteur de la loi sur le handicap du 11 février 2005 et a été le président du groupe d’études parlementaire “Intégration des personnes fragilisées et handicapées »1 de Assemblée nationale”.

Il est à l’initiative de la « loi Chossy », promulguée le 11 décembre 1996 pour garantir un accompagnement pluridisciplinaire aux personnes autistes, et faire reconnaître l’autisme en tant que handicap, en modifiant la loi de 1975. Adoptée à l’unanimité, il s’agit de la première loi en faveur des droits des personnes autistes en France.

LES 7^{ÈME} ÉDITION
MOMENTS
CLÉS

LES 1^{ÈRE} EDITION MOMENTS CLÉS

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE



**Merci à tous pour votre participation !
A bientôt pour une nouvelle édition.**



JEUDI 25
JANVIER
2024

LES MOMENTS CLÉS

7^{ÈME} ÉDITION

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
HANDICAP ET ACCUEILS DE LOISIRS
AGIR ENSEMBLE POUR DES
ACCUEILS PLUS INCLUSIFS :
QUELQUES CLÉS DE RÉUSSITE

LA PASSERELLE
SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
9H - 17H

INCLUSION
SOCIALE

DYNAMIQUE
DE RÉSEAUX

SINGULARITÉ

DYNAMIQUE
INCLUSIVE

ACTEURS
DE TERRAIN

"LE HANDICAP, EH BIEN
ON L'ACCEPTE, ON S'Y
ADAPTE ET ON JOUE
MÊME AVEC !" → THÉÂTRE

POUVOIR
D'AGIR

ENVIRONNEMENT
CAPACITANT

ACCÈS À
TOUS

PAIR-AIDANCE

Atelier 6 : Projet avec les adolescents

Atelier 4 : Partenariat accueil
de loisirs et institut spécialisés

Atelier 3 : Accueil
spécialisé au
cœur d'un milieu
ordinaire

PLAIDOYER

Atelier 2 :
Projet et
accompagnement
des familles

Atelier 1 : le service
écrit : une solution pour
l'inclusion ?

PARTAGE DE PRATIQUES

Atelier 5 : Témoignages sur l'accueil en "milieu ordinaire"

VOCABULAIRE

